

Le programme de mentorat des ffu-pee

Les Professionnelles En Environnement possèdent de nombreuses connaissances. L'association des ffu-pee existe en effet depuis plus de 30 ans. Entre temps, les fondatrices sont en partie à la retraite. Leurs savoirs ont beaucoup de valeur pour les jeunes femmes actives dans le domaine de l'environnement. Grâce au programme de mentorat, ces connaissances pourront être transmises d'une PEE expérimentée à une novice.

En bref, **le but** du programme de mentorat est un transfert de savoirs entre une PEE expérimentée et une PEE sans expérience. La mentore transmet ses connaissances spécifiques et ses expériences. La mentorée reçoit du soutien pour pouvoir se développer au niveau professionnel et personnel. Le programme de mentorat encourage une relation mutuelle particulière et la transmission de conseils et de contacts utiles.

Who is who

Les mentores sont des PEE (âgées de 55 ans et +) avec une longue expérience professionnelle (de plus de 20 ans). Elles ont acquis des connaissances spécialisées et pratiques. Les mentorées sont des PEE qui débutent dans le domaine ou ont déjà fait leurs premières expériences professionnelles et sont curieuses d'en apprendre et savoir davantage.

Attentes / tâches

La mentore contribue au développement de la mentorée. La mentore est prête à transmettre ses connaissances et à rendre accessible son réseau de contacts. Elle est à disposition de la mentorée pour des conseils. La mentorée a des questions claires à poser à la mentore. La mentorée peut par exemple évoquer des situations avec des problèmes. Des solutions sont susceptibles d'être trouvées ensemble. Il n'est par contre pas du ressort de la mentore de régler les problèmes ou de fonctionner comme coach. Lors d'une première rencontre, les besoins et attentes mutuels ainsi que la durée du mentorat sont discutés.

Il n'y a pas d'obligation, il s'agit cependant de garantir la confidentialité et de respecter les délais fixés.

À la fin d'un mentorat, un bref retour donné au secrétariat des PEE sur la manière dont il s'est déroulé est plus que bienvenu.

Format

La mentore et la mentorée sont libres d'organiser leurs rencontres en présentiel ou en ligne. Une version hybride peut faire sens pour des collaborations plus étroites. Il est conseillé de fixer la durée du programme de mentorat (par exemple une rencontre mensuelle une fois par mois pendant 6 mois). Le programme de mentorat ne devrait pas dépasser une année.

Comment est-ce que je trouve une mentore ?

Le secrétariat des ffu-pee prend les inscriptions des mentores et des mentorées et met en lien les personnes intéressées.

ffu-pee Geschäftsstelle

Güterstrasse 83 4053 Basel T 061 222 22 40 info@ffu-pee.ch www.ffu-pee.ch